

Demande d'examen au cas
par cas

ANNEXES



**Ouvrage de production
d'électricité renouvelable
« Centrale solaire MSN » (04)**

- Préambule
- Annexe 1 : Informations relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire (joint à part) ;
- *Annexe 2 : Projet non concerné ;*
- Annexe 3 : Plan de situation au 1 / 20 000 ;
- Annexe 4 : Photographies datées de la zone d'implantation avec localisation géographique des prises de vues ;
- *Annexe 5 : Projet non concerné ;*
- Annexe 6 : Plan des abords du projet ;
- Annexe 7 : Localisation du site vis-à-vis des zones Natura 2000 ;
- Annexe 8 : Plan de masse du projet au 1/1 000 ;
- Annexe 9 : Justification du projet et historique du site
- Annexe 10 : Note écologique ;
- Annexe 11 : Courrier DRAC ;
- Annexe 12 : Photomontages et contexte paysager
- Annexe 13 : Délibération favorable (Modification du PLU)
- Annexe 14 : Courrier CETI

Le décret n°2022-970 du 1^{er} juillet 2022 portant diverses dispositions relatives à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes et aux installations de combustion moyennes est venu modifier la rubrique 30 de la nomenclature du tableau annexé à l'article R.122-2 du code de l'environnement.

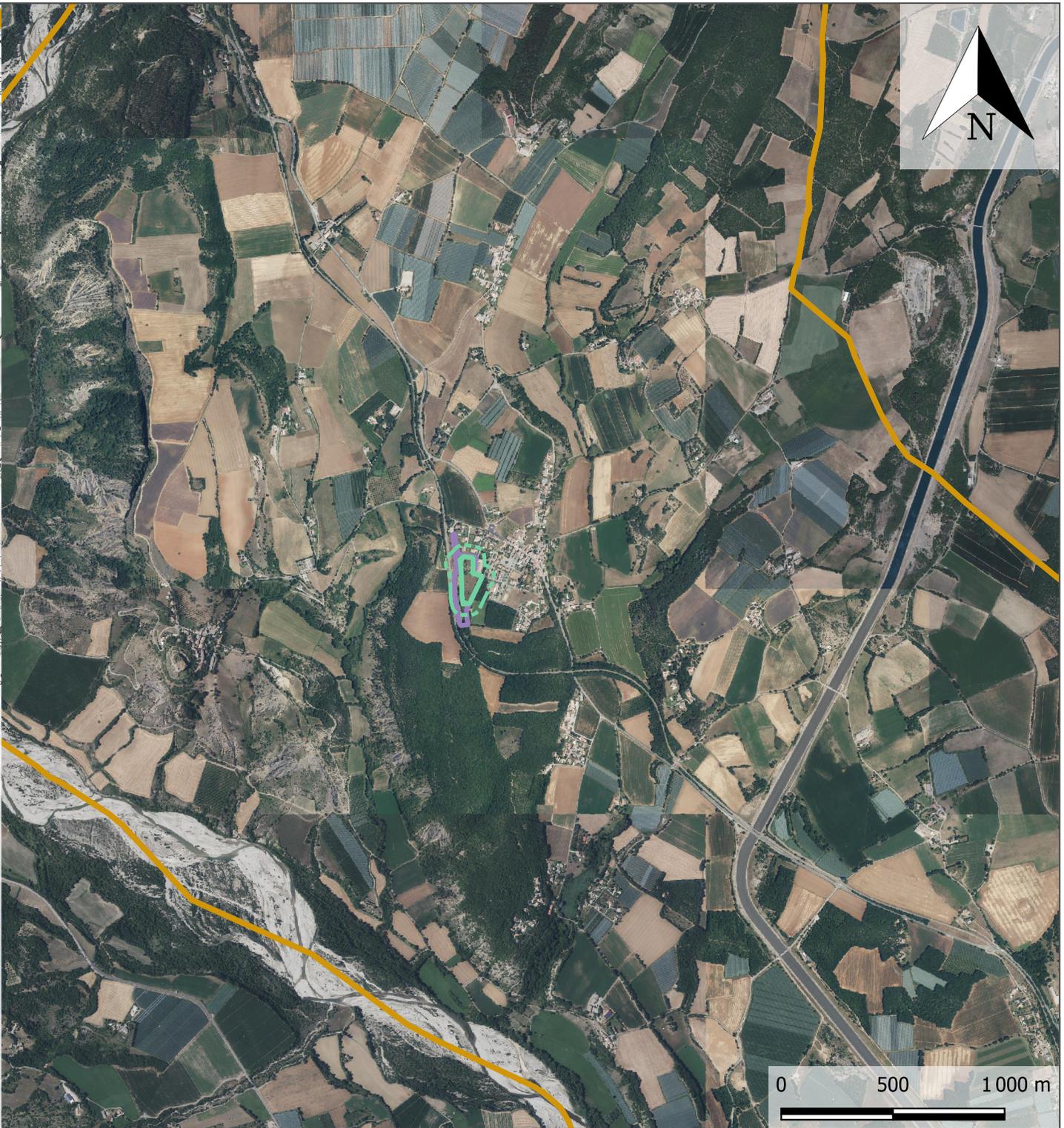
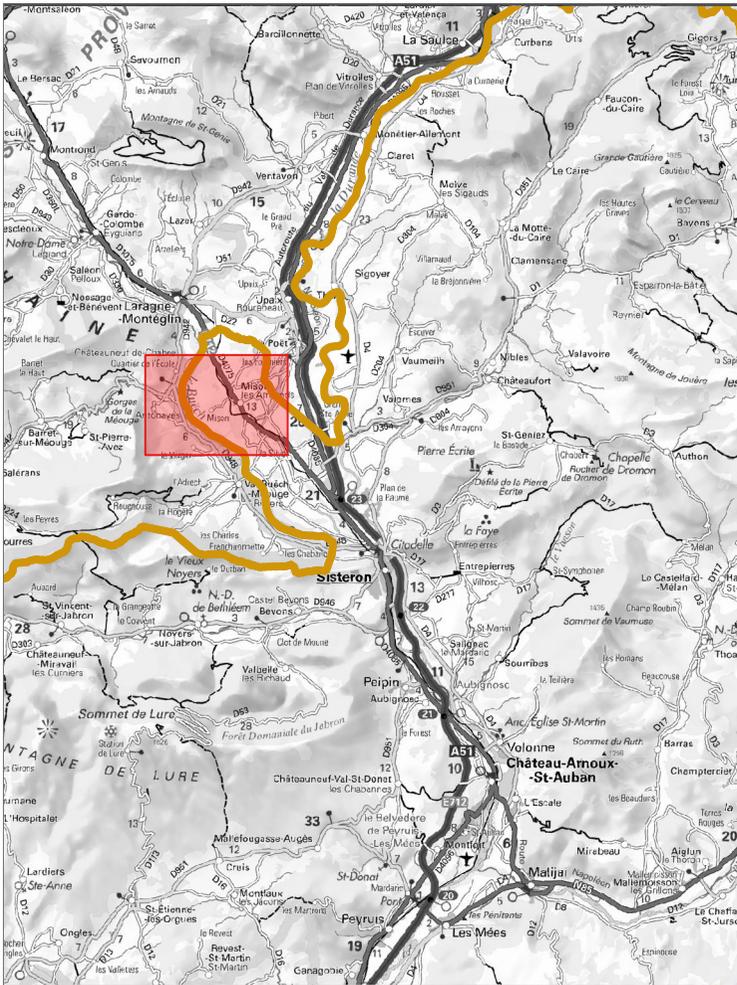
Désormais, les installations photovoltaïques de production d'électricité d'une puissance égale ou supérieure à 300 kWc et inférieure à 1 MWc, sont soumises à examen au cas par cas.

CATÉGORIES de projet	PROJETS soumis à évaluation environnementale	PROJETS soumis à examen au cas par cas
30. Installations photovoltaïques de production d'électricité (hormis celles sur toitures, ainsi que celles sur ombrières situées sur des aires de stationnement)	Installations d'une puissance égale ou supérieure à 1 MWc, à l'exception des installations sur ombrières	Installations d'une puissance égale ou supérieure à 300 kWc

Ainsi, et conformément à l'article L.122-2 du code de l'environnement, TotalEnergies Renouvelables France sollicite une demande d'examen au cas par cas du projet photovoltaïque « CENTRALE SOLAIRE MSN ».

Annexe 3 : Plan de situation au 1 / 25 000





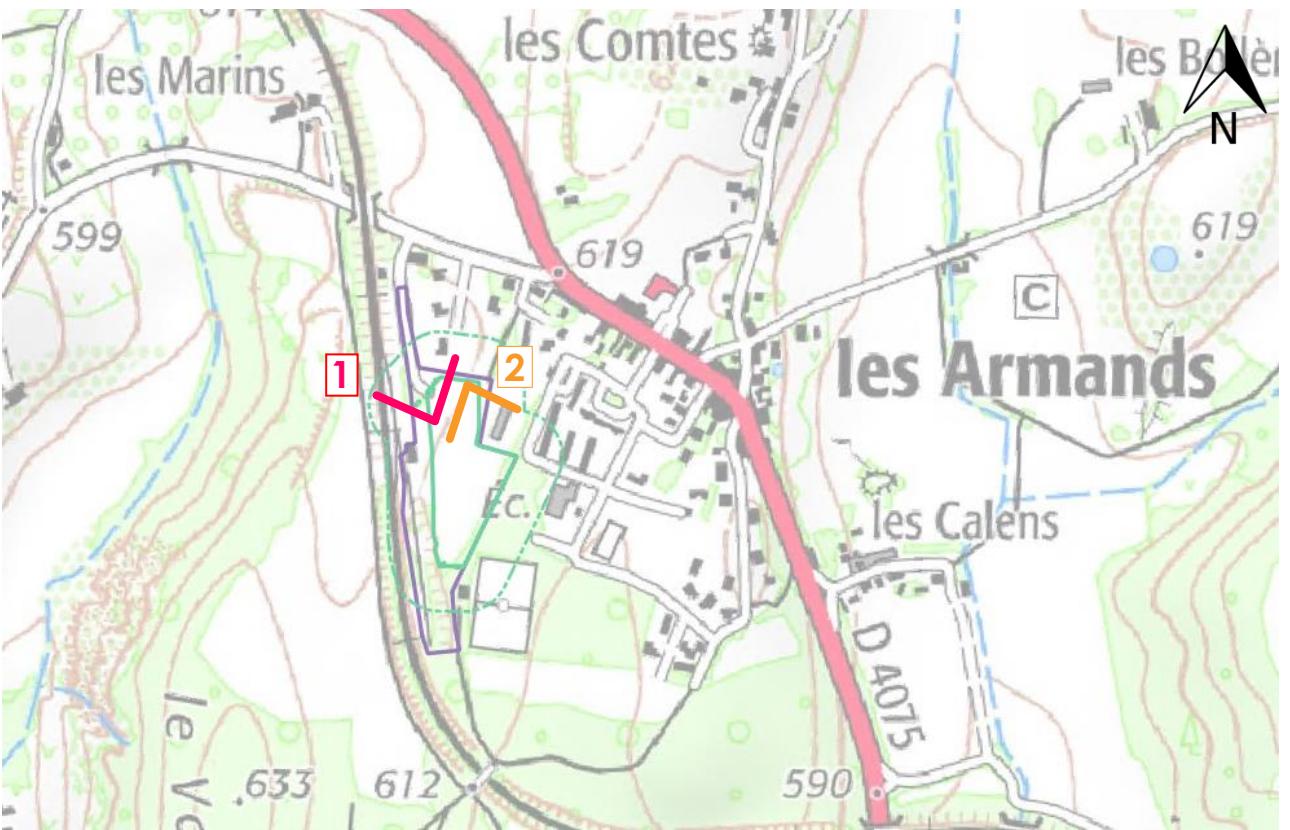
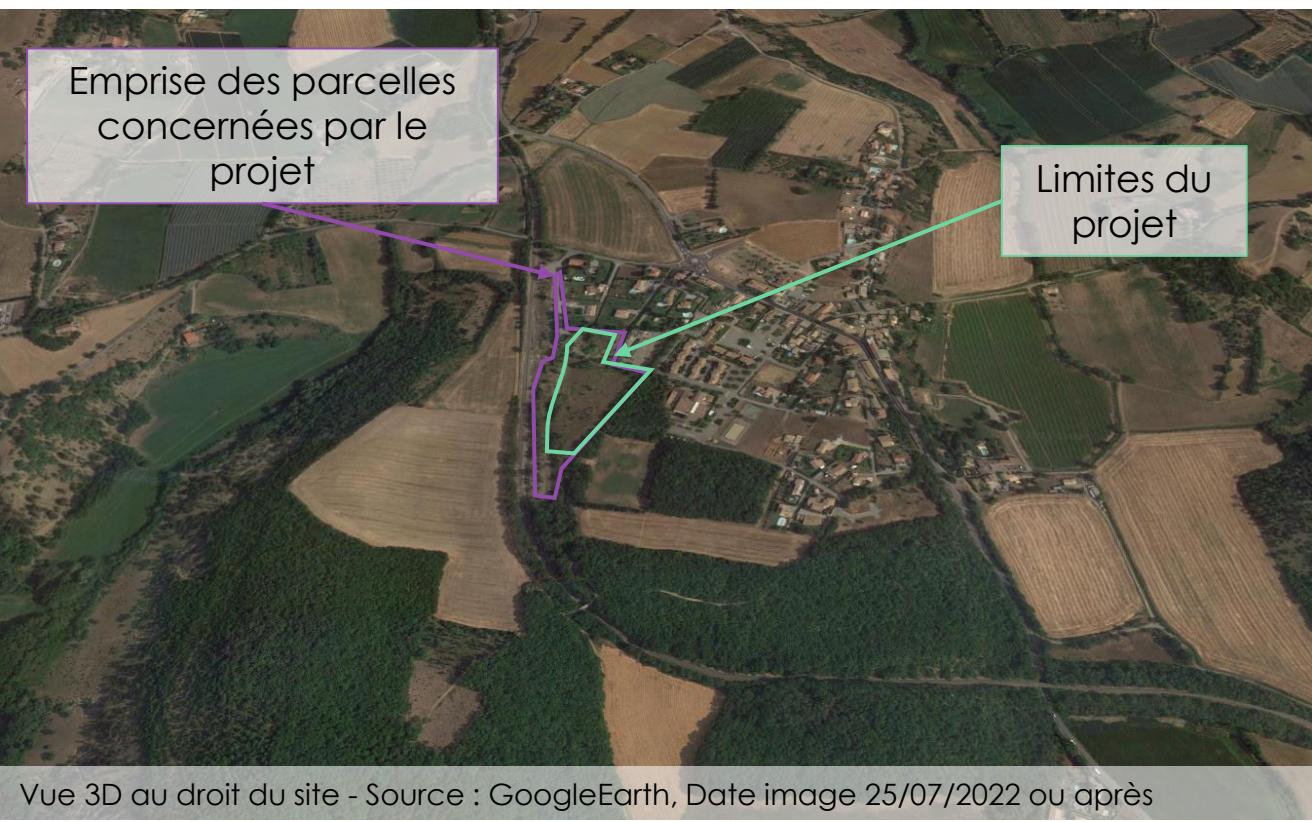
Mison (04)

-  Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
-  Limites du projet
-  Emprise des OLD



Annexe 4 : Photographies datées de la zone d'implantation avec localisation géographique des prises de vues

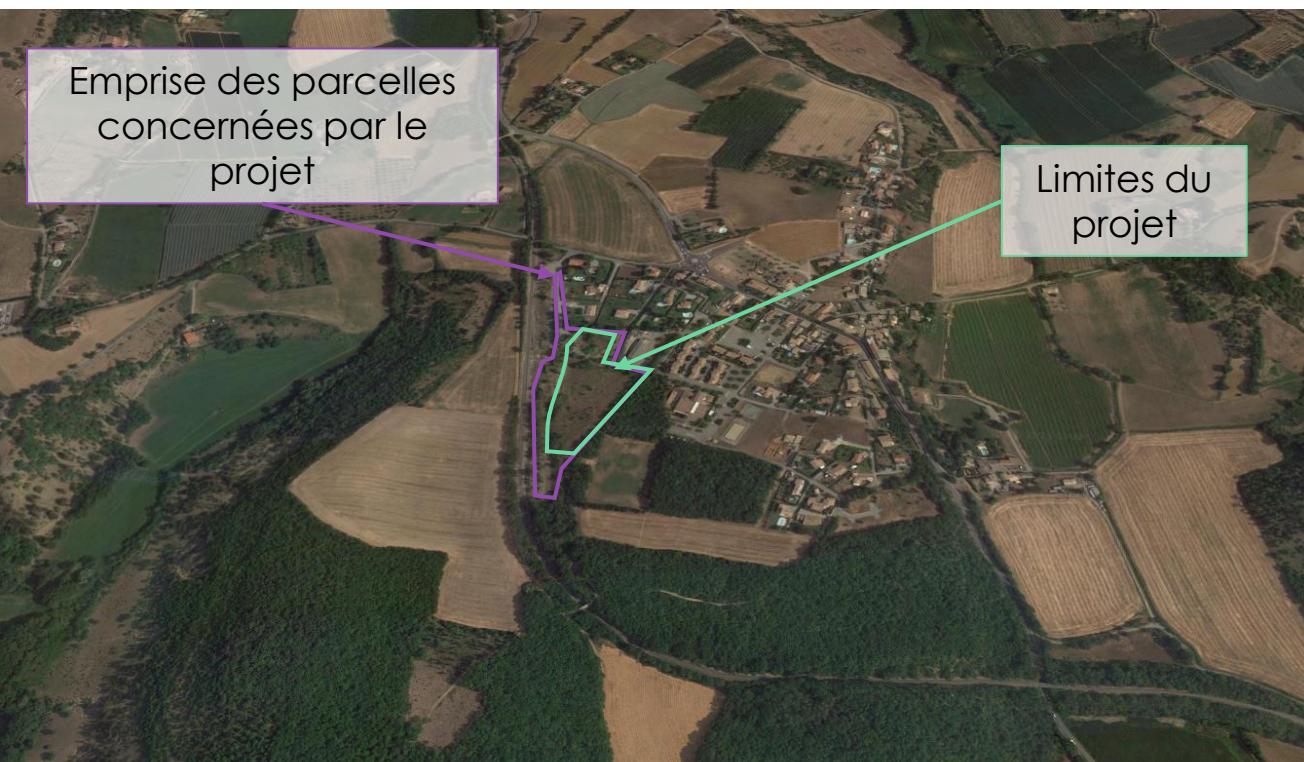




ANNEXE 4-1 : PHOTOGRAPHIES DATEES DE LA ZONE D'IMPLANTATION AVEC LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DES PRISES DE VUES
Vues du portail existant (1) et de la mare temporaire (2)

Emprise des parcelles concernées par le projet

Limites du projet



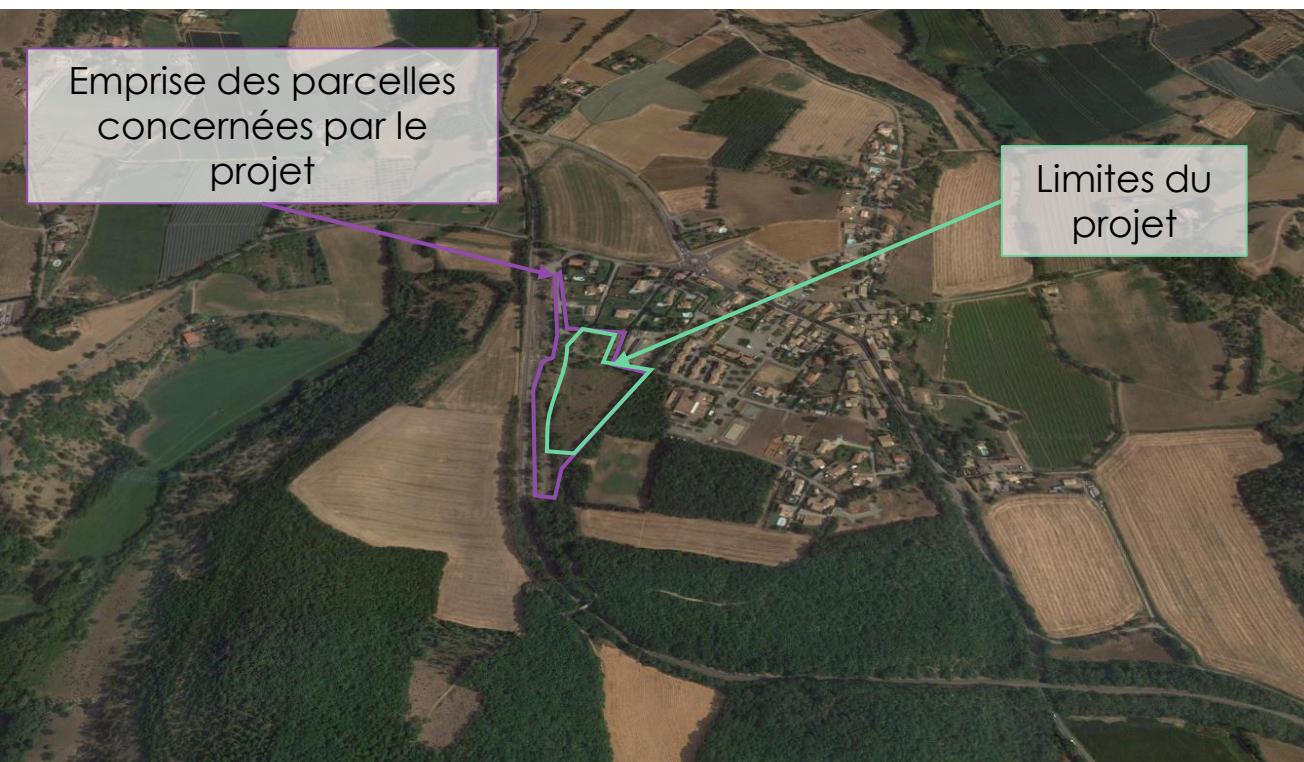
Vue 3D au droit du site - Source : GoogleEarth, Date image 25/07/2022 ou après



ANNEXE 4-2 : PHOTOGRAPHIES DATEES DE LA ZONE D'IMPLANTATION AVEC LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DES PRISES DE VUES
Vues depuis la parcelle AL 141 vers le stade de foot (3) et du sud de la parcelle AL 141 (4)

Emprise des parcelles concernées par le projet

Limites du projet



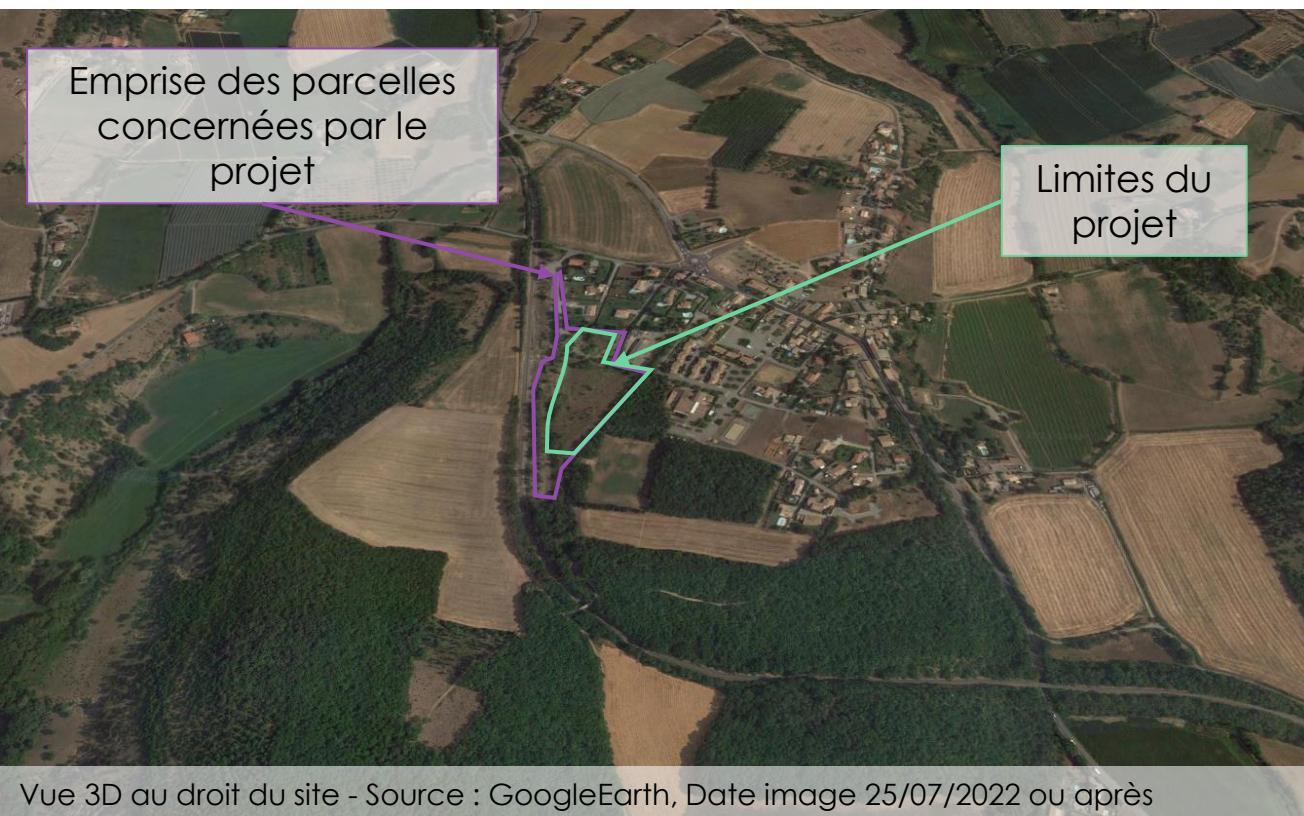
Vue 3D au droit du site - Source : GoogleEarth, Date image 25/07/2022 ou après



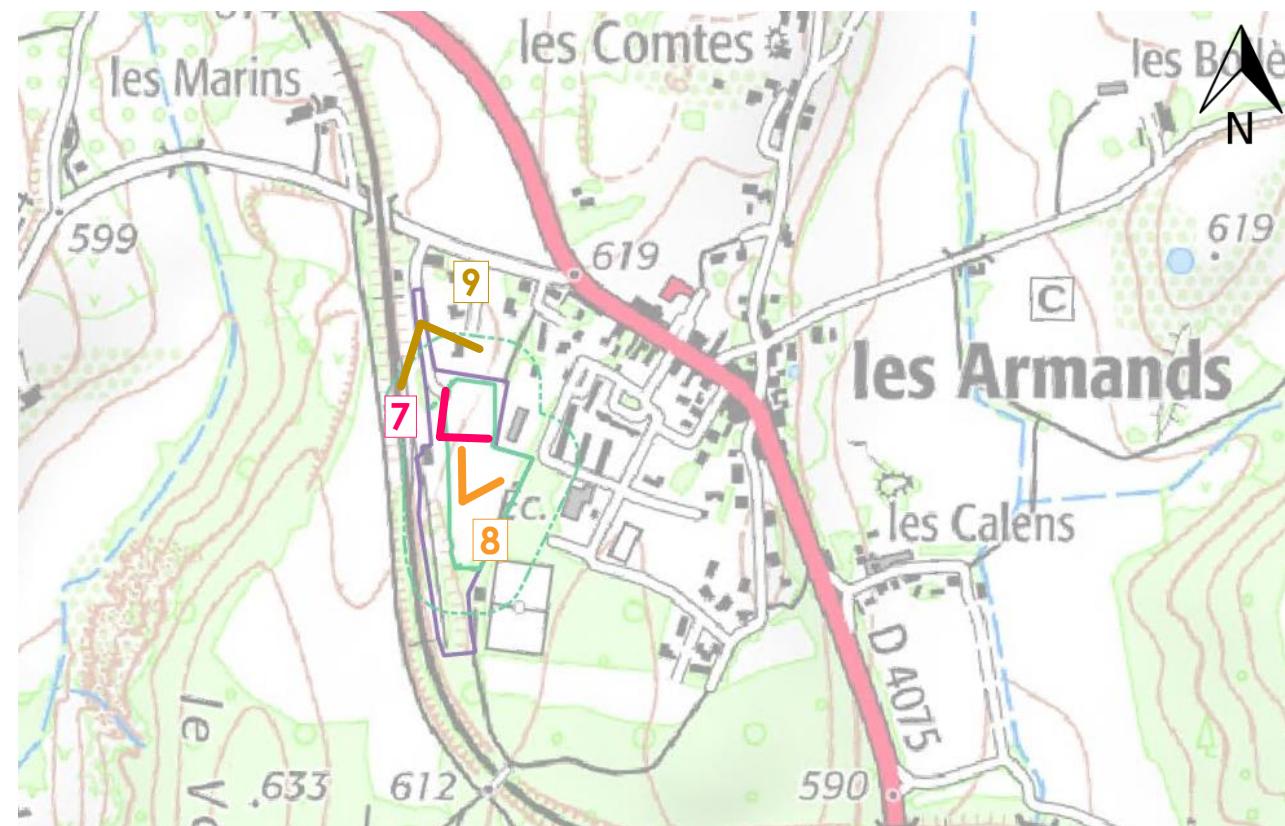
ANNEXE 4-3 : PHOTOGRAPHIES DATEES DE LA ZONE D'IMPLANTATION AVEC LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DES PRISES DE VUES
Vues depuis depuis le nord de la parcelle AL 3 vers les maisons (5) et vers le sud de la parcelle (6)

Emprise des parcelles concernées par le projet

Limites du projet



Vue 3D au droit du site - Source : GoogleEarth, Date image 25/07/2022 ou après

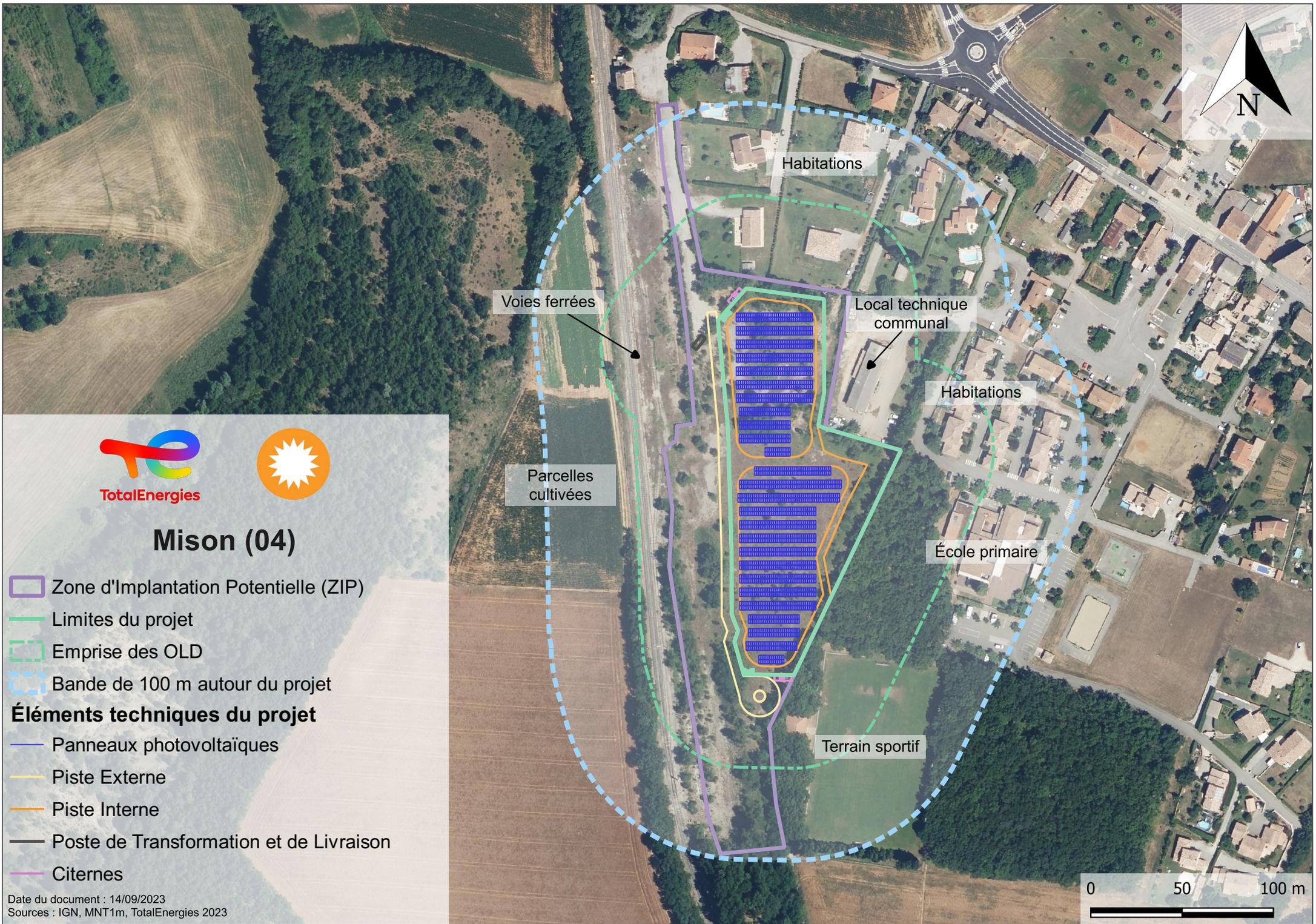


ANNEXE 4-4 : PHOTOGRAPHIES DATEES DE LA ZONE D'IMPLANTATION AVEC LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DES PRISES DE VUES
Vues depuis la parcelle AL 204, à l'ouest du site vers les habitations au nord (7) et depuis le milieu du site vers la voie ferrée (8)

Annexe 6 : Plan des abords du projet

(Echelle : 1 / 2500)





Mison (04)

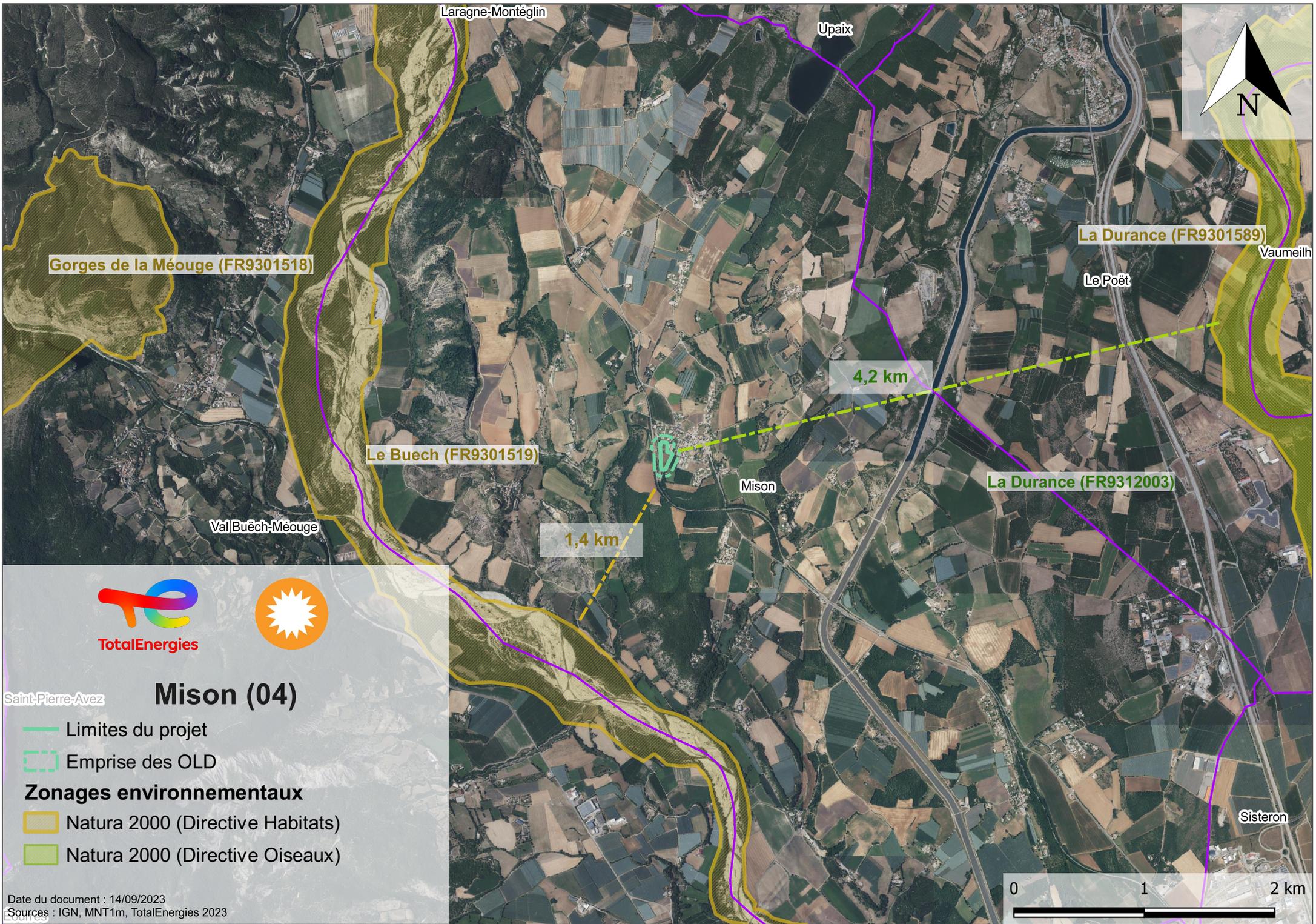
-  Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
-  Limites du projet
-  Emprise des OLD
-  Bande de 100 m autour du projet
- Éléments techniques du projet**
-  Panneaux photovoltaïques
-  Piste Externe
-  Piste Interne
-  Poste de Transformation et de Livraison
-  Citernes

Date du document : 14/09/2023
Sources : IGN, MNT1m, TotalEnergies 2023



Annexe 7 : Localisation du site vis-à-vis des zones Natura 2000





Gorges de la Méouge (FR9301518)

Laragne-Montéglin

Upaix

La Durance (FR9301589)

Vaumeilh

Le Poët

Le Buech (FR9301519)

4,2 km

La Durance (FR9312003)

Mison

1,4 km

Val Buech-Méouge

Sisteron



Saint-Pierre-Avez **Mison (04)**

- Limites du projet
- - - Emprise des OLD

Zonages environnementaux

- Natura 2000 (Directive Habitats)
- Natura 2000 (Directive Oiseaux)

